



Decission du juge de l'executoire

Par **watel**, le **18/05/2009** à **10:42**

Bonjour,

je voudrais savoir si je peut faire appel d'un jugement d'un juge de l'exécutoire au sujet de mon dossier de surendettement car il a donner raison a mon créancier en disant que je n'étais pas de bonne foix.ce qui est faut et il y a des erreur dans le dossier du juge qui a rendu sa decission au sujet de la voiture concerner puisque la date d'achat de mon vehicule ne correspondre pas.cela va faire 1ans en juin que cette decission a était prise.merci de me répondre rapidement car nous sommes en très grande difficulter

Par **jeetendra**, le **18/05/2009** à **11:09**

bonjour, prenez contact avec l'association crésus du Pas-de-Calais, ils vous aideront dans vos démarches, également la clcv, courage à vous, cordialement

CRESUS NORD PAS DE CALAIS

51 rue d'Inkermann
59100 ROUBAIX
TEL : 03.20.68.45.50
arianescresus@free.fr

CLCV nord Pas-de-Calais

108 rue Arras

59000 Lille
Tél. : 03.20.85.16.20
nord-pas-de-calais@clcv.org

Par **Solaris**, le **18/05/2009** à **21:54**

Bonjour,

Vous pouvez exercer la voie de recours telle qu'elle est indiquée dans la notification par LRAR que vous avez reçu de la part du Tribunal.